



Communiqué de presse

Paris, le 28 janvier 2022

Report des épreuves de spécialité : des annonces *a minima* à mettre au crédit de la mobilisation !

Le ministère annonce aujourd’hui le report des épreuves de spécialité en lycée, et un aménagement de l’épreuve anticipée de français.

Les épreuves de spécialité initialement prévues en mars sont reportées aux 11, 12 et 13 mai. Le programme des épreuves, qui était prévu pour la date initiale, reste inchangé.

Pour l’épreuve anticipée de français, le nombre de textes présentés est réduit à 9 en voie technologique, et à 16 en filière générale.

Pour SUD éducation, il s’agit d’abord d’une victoire de la forte mobilisation contre un ministre qui refusait d’entendre raison : c’est une preuve que la grève est un outil efficace aux mains des personnels.

Ce que Blanquer a lâché sous la contrainte de la grève l’a été *a minima*. Ces changements ne concernent que les épreuves de cette année, ce qui lui permet de sauver sa réforme du baccalauréat avec le maintien des épreuves en cours d’année et l’intégration du contrôle continu dans Parcoursup.

Pour SUD éducation, ce report montre qu’il est possible d’obtenir l’abandon complet des épreuves de spécialités en cours d’année.

SUD éducation continue de revendiquer :

- l’abrogation de la réforme du baccalauréat, du lycée général et technologique et de parcoursup, véritables rouages du tri social des élèves, et vecteurs d’inégalités.
- la suppression du contrôle continu pour reconstruire des épreuves nationales, terminales et anonymes.
- un diplôme du baccalauréat comme premier grade universitaire, donnant accès à toutes les filières postbac sans sélection
- un plan de rattrapage avec l’ouverture des dizaines de milliers de places à l’université permettant d’accueillir tous et toutes les bachelier-e-s qui en font la demande.

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org

